



SYNTHESE

Etude de capitalisation de la coopération transfrontalière en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Programmes 2014-2020



La démarche



Ce travail, mené entre mai 2019 et mai 2020, a été commandé par la Région Sud à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) dans le cadre d'un appel à projets du programme national d'assistance technique interfonds 'Europ'Act'. Cette mission a été enrichie par la collaboration de représentants des quatre Départements frontaliers des deux espaces de coopération ALCOTRA et MARITTIMO, également associés à son pilotage :



Cette étude de capitalisation s'inscrit dans la préparation des futurs programmes de coopération transfrontalière Interreg ALCOTRA et MARITTIMO 2021-2027.

1ère phase – Etude de données : Elle a consisté en une étude quantitative et qualitative des données disponibles sur les projets franco-italiens et les programmes ALCOTRA et MARITTIMO. Une analyse fine des projets et partenaires présents sur le territoire de la région, a été réalisée, illustrée par de nombreux graphiques et cartes.

2ème phase - La concertation régionale :

- Une **enquête écrite** a été adressée à l'ensemble des bénéficiaires ALCOTRA et MARITTIMO 2014-2020 en Région. L'enquête a notamment porté sur les résultats, l'impact et la valeur ajoutée des projets, les contraintes et les facteurs de réussite des opérations. Les 94 répondants ont témoigné de leurs expériences actuelles et passées et formulé des propositions d'amélioration du cadre de mise en œuvre des programmes. **15 entretiens semi-directifs** ont permis d'approfondir certains éléments.



3 séminaires de capitalisation ont permis la participation de partenaires régionaux impliqués dans les deux programmes :

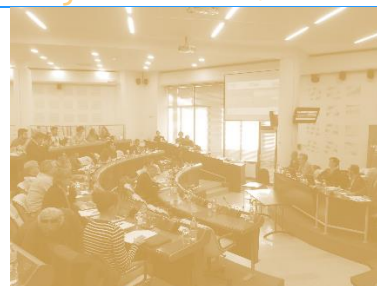
Nice, 18.10.19



Gap, 7.11.19



Digne-les-Bains, 13.11.19



L'objectif principal de ces trois journées a été d'échanger lors d'**ateliers de travail** pour faciliter le dialogue et l'expression de toutes les opinions. Une démarche participative a permis la confrontation des différentes positions et a contribué à la construction de points de consensus. Les participants ont reconnu l'utilité de ce type d'événements pour renforcer le réseau d'acteurs impliqués dans la coopération franco-italienne, pour créer de nouveaux liens, échanger sur le contenu des projets et mettre à jour des perspectives de futures collaborations.

ALCOTRA ET MARITTIMO : LES TYPOLOGIES DE PROJETS ET D'ACTEURS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

96 projets ALCOTRA

impliquent des partenaires basés sur le territoire régional

95 projets MARITTIMO

impliquent des partenaires basés sur le territoire régional

47 M € de cofinancements FEDER prévisionnels

à destination des acteurs régionaux

4 appels à projets publiés entre 2015 et 2019

33 M € de cofinancements FEDER prévisionnels

à destination des acteurs régionaux

4 appels à projets publiés entre 2016 et 2019

Spécificités des partenariats régionaux :

- Des **collectivités territoriales** (Communes, EPCI, Départements) bien plus présentes dans ALCOTRA, où elles captent la moitié des financements (52%) contre 32% dans MARITTIMO.
- Un programme maritime davantage tourné vers le développement de filières et le **secteur privé** : une participation des 'organismes de soutien aux entreprises' plus importante dans MARITTIMO (20%) que dans ALCOTRA (3%).
- Les acteurs **universitaires et de la Recherche** demeurent une spécificité 'métropolitaine', uniquement présente dans les Alpes-Maritimes et dans le territoire de la Métropole de Toulon.
- Une forte présence des **collectivités locales** parmi les acteurs des Alpes de Haute-Provence, alors que les autres catégories d'acteurs y sont peu présentes.

POINTS FORTS ET ATOUTS COMMUNS

De 'grandes' collectivités facilitent la participation de plus petites structures :

- Les Départements peuvent jouer un rôle plus ou moins important selon les territoires, pouvant parfois agir en soutien dans l'implication de plus 'petits' porteurs de projets moins expérimentés.

Le recours aux délégataires (*tiers conventionnés* dans Marittimo) s'est révélé une pratique gagnant-gagnant :

- C'est une modalité très appréciée, permettant d'assouplir la mise en œuvre des projets en déléguant certaines activités à des organismes tiers sur le territoire. Les délégataires apprécient particulièrement l'ingénierie de projet apportée par les Départements ou les Métropoles.

DEFIS COMMUNS POUR LA PROCHAINE PERIODE DE PROGRAMMATION

Mobilisation du milieu associatif dans les partenariats

Entre les deux programmations successives ALCOTRA en Région Sud, on note un recul dans la participation du milieu associatif parmi les porteurs de projets. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tendance : **complexité** accrue des programmes (réelle ou perçue); manque d'**ingénierie**; problématique des avances de **trésorerie**; **temporalités** très longues des projets...

Action préconisée >> Mise en place d'un « fonds pour petits projets » : des projets au budget relativement modeste élaboreraient leurs objectifs et mettraient en œuvre leurs activités via la mobilisation de la société civile locale. Le futur objectif spécifique à Interreg « *Meilleure gouvernance de la coopération* » a vocation à permettre aux programmes de s'emparer de cet outil, mieux adapté aux petites structures.

Encourager une meilleure implication des entreprises dans les partenariats à l'avenir

Une méthodologie et un fonctionnement des projets INTERREG jugés par certains représentants du secteur privé comme étant « à l'opposé des *business models* des entreprises ».

Un décalage entre les attentes des partenaires privés (temporalités très courtes, recherche de résultats immédiats) et la durée réelle des projets.

Action préconisée >> Mise en place de vouchers 'Innovation' transfrontaliers: En s'inspirant du projet Marittimo 'BlueConnect', l'objectif de cet outil serait de renforcer les filières de valeur transfrontalière pour l'innovation dans les entreprises, PME en particulier, en commençant dès l'émergence d'une idée de produit et en terminant au plus tard au stade pré-concurrentiel avant l'entrée sur le marché.

Des approches intégrées territoriales et thématiques contribuant à une meilleure articulation des stratégies et au renforcement de leur impact

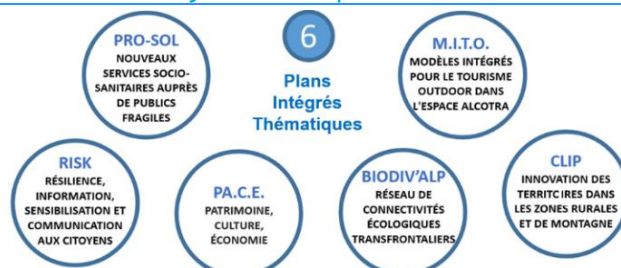
Suite à la concertation régionale, un consensus s'est dégagé autour du besoin de poursuivre, tout en les améliorant, les approches intégrées proposées par les deux programmes transfrontaliers dans la future période de programmation.

Les Plans Intégrés Territoriaux (PITer) ALCOTRA

Les points forts des PITer:

- ≡ La réalisation du diagnostic territorial initial
- ≡ Des plans très adaptés aux spécificités des territoires de montagne
- ≡ La multiplicité des thématiques traitées permet d'étayer un réel plan d'actions pour la stratégie définie en phase de candidature
- ≡ Une plus-value qui réside dans le constat qu'il serait bien plus complexe de gérer cinq projets simples distincts plutôt que cinq projets coordonnés dans la même stratégie intégrée
- ≡ Les entreprises locales sont souvent très preneuses de ces démarches : elles souhaitent souvent s'y associer même en tant que simples participantes
- ≡ Une éventuelle structuration future de la gouvernance transfrontalière qui pourrait s'appuyer sur le travail mené dans le cadre des PITer, véritable innovation suivie de près par la Commission et 'benchmark' pour d'autres programmes Interreg

Les Plans Intégrés Thématiques (PITem) ALCOTRA



Les points forts des PITem:

- ≡ L'articulation entre les différents projets simples permet de traiter le sujet de façon plus globale et renforce la coopération entre les projets simples
- ≡ L'interdisciplinarité et la complémentarité des approches autour de la même thématique
- ≡ Une plus-value qui réside dans les passerelles faites entre les avancées techniques et scientifiques des projets simples et la stratégie globale du PITem

PITER et PITEM : points à améliorer

- ≡ Un appel à projets PITem/PITer trop complexe et long : ce type d'AAP est à prévoir en début de programmation (du fait du rôle structurant de ces plans, pouvant s'articuler avec d'autres projets simples)
- ≡ Un besoin de simplification dans le montage et la gestion de ce type de plans a été exprimé, d'autant plus que les EPCI frontaliers concernés ne disposent pas toujours de l'ingénierie nécessaire pour les mettre en œuvre.
- ≡ Un manque de temps d'échanges et de découverte entre les différents PITER et entre les PITEM
- ≡ Une complexité qui relève souvent du manque de moyens humains alloués à la gestion de ces plans : le recrutement de RH est souvent indispensable.
- ≡ Des partenariats trop volumineux et une multiplication des rôles (coordinateur, délégués, partenaires, chefs de file) impactant leur lisibilité.
- ≡ Un besoin de se projeter au-delà du PITER ou du PITEM, notamment via des acteurs/structures pouvant assurer la capitalisation des actions menées dans le long terme.



Les périmètres des 6 PITer 2014-2020, identifiés en tant que bonne pratique de développement territorial intégré au niveau européen. 4 de ces PITer concernent le territoire de la Région Sud.



Les projets stratégiques intégrés thématiques et territoriaux dans MARITTIMO

Une synergie fondamentale entre projets stratégiques et projets simples afin de permettre une intervention efficace et exhaustive, comme prouvé par les différents projets en matière de gestion des incendies. A titre d'exemple, le projet stratégique MED star vise à prévenir et à gérer le risque croissant d'incendie grâce à la coordination de plusieurs projets simples autour de cette même problématique.

Un bel exemple de projet stratégique territorial en Région Sud est le Projet ISOS, piloté par le Département du Var : un réseau de petites îles françaises et italiennes. Ces territoires pilotes sont engagés dans la préservation de leurs patrimoines naturels et culturels autour d'une stratégie multithématique commune..

MARITTIMO : LES THEMATIQUES DE COOPERATION



Les 5 objectifs thématiques et 4 axes du programme MARITTIMO 2014-2020 :

Synthèse de la capitalisation

AXE 1 - PROMOTION DE LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES DANS LES FILIERES PRIORITAIRES TRANSFRONTALIERES

- Améliorer la compétitivité des PME

Des PME indispensables dans le domaine de la Recherche. Des PME à soutenir uniquement dans une logique d'économie bas carbone et en lien avec le défi du changement climatique ?

AXE 2 - PROTECTION ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES ET GESTION DES RISQUES

- Favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques
- Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources (patrimoine)

Risques : un secteur crucial pour l'avenir des zones littorales. Un travail plus poussé de capitalisation et de dissémination des résultats de ces projets mériterait d'être assuré au niveau régional.

Tourisme et patrimoine : de nombreux défis partagés à relever (dessaisonnalisation, durabilité).

AXE 3 - AMELIORATION DE LA CONNEXION DES TERRITOIRES ET DE LA DURABILITE DES ACTIVITES PORTUAIRES

- Encourager le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseau essentielles

Un axe peu mobilisé en Région. L'absence des Bouches-du-Rhône dans la zone éligible du programme pénalise parfois le traitement exhaustif de certaines problématiques.

AXE 4 - AUGMENTATION DES OPPORTUNITES D'EMPLOI, DURABLE ET DE QUALITE, ET D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

- Promouvoir l'emploi durable et de haute qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre

La mobilité de l'emploi au niveau transfrontalier est relativement faible et, d'après certains acteurs, il existe d'autres programmes plus efficaces dédiés à l'insertion ou à la formation.

Objectifs thématiques davantage mobilisés en Région

(par rapport à la plaquette du programme MARITTIMO 2014-2020) :

- Compétitivité des PME
- Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles
- Gestion des risques

Thématiques émergentes suite aux séminaires :



Circuits courts : les interdépendances alimentaires entre rural et urbain, l'agro-tourisme et agriculture urbaine pourraient se révéler des domaines de coopération fructueux. Les caractéristiques bioclimatiques communes à la zone éligible du programme et les différences d'approches entre Italiens et Français réservent un potentiel.

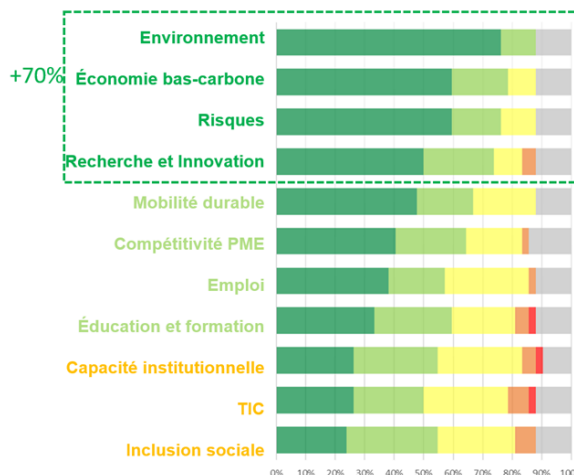


Services socio-sanitaires : Le vieillissement des populations, l'isolement et la prise en charge des personnes âgées constituent des défis communs au territoire transfrontalier

MARITTIMO, renforcés parfois par le caractère insulaire de certains d'entre eux.

Télémedecine, accès aux soins et silver economy : des domaines potentiellement porteurs en matière de coopérations transfrontalières innovantes.

4 grandes thématiques prioritaires d'après les répondants Marittimo à l'enquête :



Parmi les 4 thématiques ayant été davantage mise en avant, on en trouve trois en lien avec le développement durable. La « recherche / innovation » occupe ici une place plus importante que dans le programme alpin.

MARITTIMO - Principaux objectifs spécifiques 2021-2027 se dégageant suite à la concertation régionale :

- 2.4 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes
- 5.2 Prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris aussi, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux
- 2.7 Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution
- 4.4 Garantir l'égalité de l'accès aux soins de santé grâce au développement des infrastructures, y compris les soins de santé primaires

ALCOTRA : LES THEMATIQUES DE COOPERATION



Les 9 objectifs spécifiques et 4 axes du programme ALCOTRA 2014-2020 :

Synthèse de la capitalisation

AXE 1 - INNOVATION APPLIQUÉE

- 1.1. Accroître les projets d'innovation (notamment des clusters et pôles et des entreprises) et développer services innovants au niveau transfrontalier.
- 1.2. Développer des modèles innovants dans l'éco-construction des bâtiments publics pour améliorer la performance énergétique.

Une **innovation** à mettre au service de la transition bas carbone. Le financement d'équipements et de travaux dans cet objectif permettrait d'en augmenter l'impact.

AXE 2 - ENVIRONNEMENT MIEUX MAITRISÉ

- 2.1. Améliorer la planification territoriale des institutions publiques pour l'adaptation au changement climatique.
- 2.2. Augmenter la résilience des territoires ALCOTRA les plus exposés aux risques.

Risques : valeur ajoutée du travail en transfrontalier particulièrement évidente dans les zones de montagne confrontées aux mêmes défis.

AXE 3 - ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 3.1. Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA.
- 3.2. Améliorer la gestion des habitats et des espèces protégées de la zone transfrontalière.
- 3.3. Accroître les actions stratégiques et les plans pour une mobilité dans la zone transfrontalière plus efficace, diversifiée et respectueuse de l'environnement.

Tourisme : un secteur essentiel, concurrentiel, fortement impacté par les changements climatiques et laboratoire d'idées nouvelles. En Région, il a pris une place très importante.

Biodiversité : secteur mobilisé de manière insuffisante en Région.

AXE 4 - INCLUSION SOCIALE ET CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

- 4.1. Favoriser l'installation et la permanence de familles et de personnes dans des zones de montagne et rurales
- 4.2. Accroître l'offre éducative et formative et les compétences professionnelles transfrontalières

Inclusion et ESS : des différences d'approches entre IT et FR à exploiter. Des défis partagés par les deux versants. **Santé** : absence d'un accord-cadre franco-italien.

Objectifs thématiques davantage mobilisés en Région

(par rapport à la plaquette du programme ALCOTRA 2014-2020):

- ≡ Tourisme durable
- ≡ Education et formation professionnelle
- ≡ Recherche et Innovation

Thématiques émergentes suite aux séminaires :



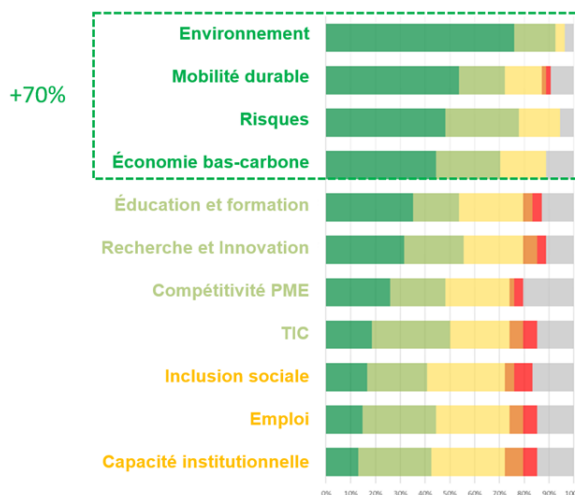
Circuits courts : interdépendances transfrontalières de proximité dans la production alimentaire et la valorisation des filières locales.

Accompagnement des entreprises locales dans leur **transition bas carbone**. Mise en place de critères bas-carbone plus ambitieux et territorialisés (compensations environnementales locales).



Culture : ce secteur transversal peut apporter de nombreuses réponses dans la sensibilisation et prise en compte des changements climatiques, dans la préservation et la sauvegarde du patrimoine par des solutions innovantes, ainsi que dans l'amélioration globale de la qualité de vie du territoire.

4 grandes thématiques en lien avec le développement durable priorisées par les répondants Alcotra à l'enquête :



Malgré les nombreuses difficultés rencontrées dans la mobilisation de l'objectif « **mobilité durable** », des améliorations dans ce domaine sont attendues par les acteurs régionaux.

ALCOTRA - Principaux objectifs spécifiques 2021-2027 se dégageant suite à la concertation régionale :

- 5.2 Prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, par le développement local mené par les acteurs locaux
- 2.4 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes
- 2.6 Favoriser la transition vers une économie circulaire

ALCOTRA ET MARITTIMO : LA GOUVERNANCE DES PROGRAMMES ET LE PARTENARIAT REGIONAL

Les **Comités de suivi** des deux programmes sont les organes de pilotage du programme et de sélection des projets, En raison de la forte concentration des partenaires de projets basés sur les territoires administratifs des Métropoles de Nice et Toulon, ces dernières ont exprimé leur volonté d'être davantage associées aux instances de gouvernance des programmes.

Suite à la concertation régionale, 11 grands enjeux et dysfonctionnements dans la mise en œuvre des projets rapportés ci-après ont été identifiés. La plupart de ces obstacles pourraient être pris en compte par des mesures d'amélioration de la gouvernance du programme, selon le futur objectif 2021-2027 « **Une meilleure gouvernance Interreg** » :

- ≡ Difficultés dans le montage des projets, dans l'identification de partenaires pertinents dans le pays voisins, et faible caractère transfrontalier de certains projets
- ≡ Manque de connaissance en matière d'organisation territoriale du pays voisin
- ≡ Difficultés rencontrées par le milieu associatif et les petites structures
- ≡ Faible participation des entreprises et PME dans les programmes Interreg
- ≡ Manque de soutien juridique ponctuel des porteurs de projets face à des obstacles transfrontaliers
- ≡ Manque de données statistiques et cartographiques transfrontalières
- ≡ Manque de bilinguisme de la part des acteurs de la coopération des deux versants
- ≡ Manque de capitalisation et présence de projets transfrontaliers similaires ou redondants
- ≡ Nécessité de mettre davantage en réseau les acteurs, d'améliorer les articulations et les échanges entre les différents projets
- ≡ Complexité administrative pour les porteurs de projets et lisibilité des règles des programmes
- ≡ Défi de la pérennisation sur le long terme de la dynamique de coopération et des actions menées dans la programmation actuelle

Plusieurs pistes d'actions ont ainsi été préconisées afin de remédier à ces obstacles >>

Mise en place d'un **observatoire statistique transfrontalier** et d'un système d'information géographique (SIG) ;

Des appels '**B-solutions**' internes aux programmes pour remédier aux obstacles à l'aide d'experts ;

Le financement d'**études de préfiguration** sous forme de micro-projets ;

La création d'un **Euro-Institut** franco-italien ;

Des échanges d'agents et d'élus, sous forme d'**Erasmus de proximité** ;

La promotion de **clusters thématiques** et de communautés de projets ;

Des '**chèques gouvernance**' pour accompagner les territoires à consolider des stratégies territoriales intégrées.

Éligibles aux programmes, les acteurs régionaux et ceux basés dans les Alpes-Maritimes ont exprimé également le besoin de tendre vers une meilleure **harmonisation des règles des deux programmes** transfrontaliers franco-italiens.



Dans le cadre des documents stratégiques par frontière, intitulés **Border Orientation Papers**, la Commission Européenne a également avancé plusieurs recommandations visant à améliorer la gouvernance et l'impact territorial des programmes :

- ≡ 'Réserver au **Comité de suivi** des programmes 2021-2027 un **rôle stratégique**, allant au-delà de la sélection des projets : discussion sur des sujets tels que les obstacles transfrontaliers à faire remonter à un niveau supérieur ; le développement éventuel de secteurs d'intérêt transfrontalier ; la coordination avec d'autres programmes et stratégies (SUERA/Espace Alpin ; OuestMed et Interreg MED)'
- ≡ 'La composition du Comité de suivi devrait être élargie pour inclure également des **représentants de la vie économique et sociale** de la zone transfrontalière.
- ≡ 'Les programmes 2021-2027 devraient identifier les domaines dans lesquels des **données** transfrontalières importantes font défaut et soutenir les actions visant à combler ces lacunes (par ex. en coopération avec les offices statistiques nationaux, en soutenant les portails de données régionaux, etc.)'
- ≡ Créer des groupes thématiques pour examiner les **obstacles juridiques et administratifs** à la coopération et trouver des moyens de faciliter leur résolution

Elargissements géographiques proposés, susceptibles d'améliorer la gouvernance de la coopération et l'impact territorial des programmes

Lors des différents séminaires, plusieurs propositions ont été énoncées correspondant à des souhaits d'élargissement des périmètres des zones éligibles des deux programmes transfrontaliers.

D'après ces acteurs, le fait d'intégrer pleinement les programmes permettrait d'accroître l'impact territorial des programmes, tout en contribuant à perfectionner la gouvernance globale de la coopération dans ces espaces.

Une proposition d'associer la Principauté de Monaco aux deux programmes, à titre consultatif :

Les liens et les interdépendances transfrontaliers entre le territoire monégasque, les Alpes-Maritimes et la Ligurie étant très étroits, ils mériteraient, d'après plusieurs acteurs des Alpes-Maritimes, une meilleure prise en compte dans tous les domaines à forts enjeux : mobilité, télémedecine, tourisme, télétravail, développement économique... A l'avenir, il est possible que Monaco puisse par ailleurs se retrouver au cœur d'une future stratégie de développement transfrontalière ou d'un PITer ciblant le littoral azuréen.



Le littoral transfrontalier entre Nice et Ventimiglia. Réalisation MOT

L'élargissement de la zone éligible MARITTIMO au Département des Bouches-du-Rhône, permettrait à de nombreuses structures régionales et nationales stratégiques dans certains domaines (économie portuaire et maritime, liaisons maritimes, logistique...), basées notamment sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de devenir chefs de file de projets à fort potentiel d'impact territorial.



Représentation schématique du périmètre élargi de l'espace Marittimo, incluant les Bouches-du-Rhône. Réalisation MOT

La conférence régionale de capitalisation

LIEU :

Hôtel de Région
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
27 Place Jules Guesde, 13481 Marseille

INSCRIPTIONS :

La conférence est ouverte à tous.
Inscriptions avant le 7 septembre [via ce lien](#).
L'evento sarà tradotto in Italiano.

CONTACTS :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :
[mbourgui-gnon\(at\)maregionsud\(dot\)fr](mailto:mbourgui-gnon(at)maregionsud(dot)fr)
[tlambert\(at\)maregionsud\(dot\)fr](mailto:tlambert(at)maregionsud(dot)fr)
Mission Opérationnelle Transfrontalière :
[raffaele.viaggi\(at\)mot.asso\(dot\)fr](mailto:raffaele.viaggi(at)mot.asso(dot)fr)

Organisée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec les Départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes Alpes, des Alpes-Maritimes et du Var, ouverte à tous, cette journée transfrontalière permettra, en s'appuyant sur les résultats de la présente étude de capitalisation, de mettre en valeur les réussites des projets ALCOTRA et MARITTIMO et de bâtir un consensus régional en vue de la programmation Interreg à venir (2021-2027).

L'affiche présente le thème de la conférence : 'Quelles perspectives pour les coopérations transfrontalières franco-italiennes ?'. Elle mentionne qu'elle aura lieu en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Marseille, le 17 septembre 2020. Le logo de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur est visible. En haut de l'affiche, une série de logos des partenaires sont alignés : France 2020, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, MOT, Interreg ALCOTRA, Interreg Hautes-Alpes, le Département des Alpes de Haute-Provence, le Département des Hautes-Alpes, le Département du Var, et l'Alpes de Haute-Provence.